



CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE POMPONNE DU 30 JANVIER 2007.

Le mardi 30 janvier 2007, un contrôle des bacs jaunes a été effectué sur la commune.

	<i>En chiffre</i>	<i>%</i>
<i>Bacs contrôlés</i>	163	-
<i>Bacs refusés</i>	10	6,1%
<i>Bacs notés : petites erreurs</i>	39	23,9 %
<i>Bacs sans erreur</i>	114	69,9%

<i>Précédent CQ : 12/05</i>
242 bacs contrôlés
7 % bacs refusés
30,2 % bacs annotés
62,8 % bacs sans erreurs

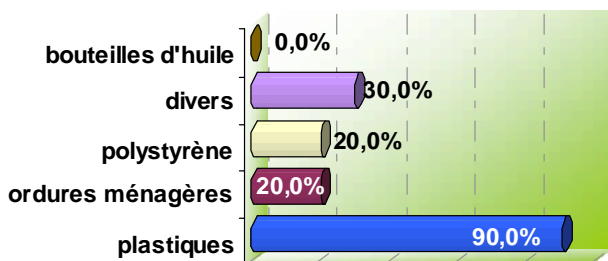
Détail du contenu des bacs contrôlés

La qualité du tri sur la commune de Pomponne s'est encore améliorée depuis le contrôle de décembre 2005.

En effet le pourcentage de bacs refusés a encore légèrement progressé (6,1 % en 2007 contre 7 % en 2005) mais c'est dans les bacs contenant de petites erreurs que la progression est la plus sensible (23,9 % en 2007 contre 30,2 % en 2005).

Avec près de 7 bacs sur 10 ne contenant aucune erreur, les Pomponnais semblent avoir bien assimilé les consignes de tri.

% des bacs refusés contenant ces erreurs



Exemple: Sur 100 bacs refusés, 20 contenaient des ordures ménagères

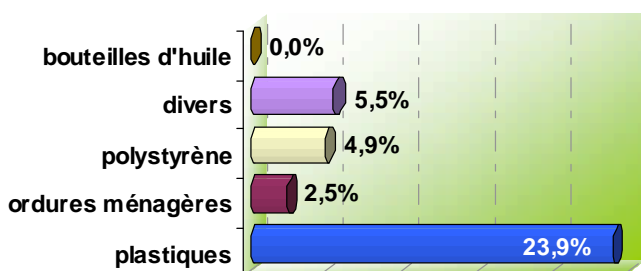
Près de 30 % des bacs refusés contenaient des objets divers tel que des vêtements, des cafetières ou encore du bois.

La présence de ces objets dans les bacs révèle une méconnaissance flagrante des consignes de tri car il ne peut s'agir dans ces cas d'une simple confusion.

Ainsi que 20 % des bacs, du polystyrène, souvent assimilé par les habitants à du plastique.

Il en va de même pour les sacs, films et autres barquettes plastiques, présent dans 90 % des bacs refusés.

% des bacs contrôlés contenant ces erreurs



Exemple: Sur 100 bacs contrôlés, 24 contenaient des plastiques non recyclables

Près de 24 % des bacs contrôlés contenaient encore des plastiques non recyclables.

Seuls les bouteilles, flacon et bidons plastiques sont recyclables.

Une communication sur la diversité de nos emballages plastiques et leur destination par le biais de votre bulletin municipal pourrait améliorer encore ces résultats. Ce rapport est mis à disposition des habitants sur notre site Internet : www.sietrem.fr